

LA MOBILITÉ À L'ÉTRANGER POUR LES JEUNES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Partager :

Sommaire

1. PARTIR AVEC LE PROGRAMME ERASMUS

±



Erasmus + permet aux étudiants de partir étudier ou effectuer un stage en Europe. Tous les étudiants sont concernés, même ceux qui sont en « en situation de handicap »

PARTIR AVEC LE PROGRAMME ERASMUS +

La Commission européenne et les pays participants aux programmes ont souhaité soutenir la mobilité des personnes en situation de handicap, quel qu'il soit (mental, physique, sensoriel ou autre).

Des aides supplémentaires sont donc proposées à toutes les personnes handicapées bénéficiant d'une mobilité Erasmus +.

Ces aides, qui complètent la bourse « classique », tiennent compte de nombreux paramètres.

Erasmus+ couvre aussi les frais liés au handicap : le suivi médical, la rémunération d'un auxiliaire de vie, un hébergement ou transport spécifique, etc.

Les démarches s'effectuent auprès du service des relations internationales (SRI) de l'établissement.

Vous pouvez également demander conseil auprès du « services handicap » de votre université ou grand école ou auprès des Services Interuniversitaires de médecine préventive et de promotion de la santé (SIMPPS) présents au sein des universités.

(Sources « Génération Erasmus)

GÉNÉRATION ERASMUS

<http://www.generation-erasmus.fr/sejour-bourse-erasmus-etudiant/>

UNIVERSITÉS À L'ÉTRANGER

La plupart des universités à l'étranger ont aussi des services spécialisés sur le handicap. Plus d'informations sur le site de l'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive

<https://www.european-agency.org/>

ERASMUS STUDENT NETWORK

L'association étudiante Erasmus student network (ESN), a lancé l'appli MappED!, qui permet de vérifier si un établissement d'enseignement supérieur est accessible aux personnes porteuse d'un handicap.

<https://mapped.eu/>

AIDES FINANCIÈRES

En Région Occitanie, les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'une aide au départ d'un montant de 600 € pour financer leur séjour d'études ou de stage à l'étranger.

Cette aide est cumulable avec la bourse d'études ou de stage ET une aide forfaitaire;

Plus d'informations : bourses.mobilite@laregion.fr

INFORMATIONS ET CANDIDATURES EN LIGNE SUR

<https://www.laregion.fr/Aides-mobilite-etudiants>

VIE CULTURELLE

<https://handiplanet.com> <https://iwheelshare.com> www.jaccede.com

EUROGUIDANCE (S'ORIENTER, ÉTUDIER ET SE FORMER EN EUROPE)

<http://www.euroguidance-france.org>

GUIDE HANDI + ONISEP

www.onisep.fr/handicap

ACCOMPAGNEMENT CONSEIL AU CRIJ OCCITANIE

Au CRIJ, accompagnement conseil à la mobilité internationale :

- Conseils pour votre projet de mobilité internationale, accompagnement à la recherche d'information fiable, mise en relation avec les partenaires et les organismes spécialisés, afin de préparer votre départ à l'étranger : chercher un job ou un stage, étudier, participer à un projet de volontariat, apprendre la langue, etc...

Plus d'info :

17, rue de Metz

31000 TOULOUSE

www.crij.org

Tél. 05 61 21 20 20

contact@crij.org

ONISEP TOULOUSE , RUBRIQUE HANDICAP

<http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Occitanie/Toulouse>

ONISEP MONTPELLIER, RUBRIQUE HANDICAP

www.onisep.fr/montpellier

PLATEFORME "ATOUPS POUR TOUS"

<https://atoutspourtous-toulouse.fr>

MOUV'BOX - UNIVERSITÉ FÉDÉRALE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES

41 allées Jules Guesde 31000 TOULOUSE

mouvbox@univ-toulouse.fr

<http://mouvbox.univ-toulouse.fr>

COMUE LANGUEDOC-ROUSSILLON UNIVERSITÉS SERVICE ACCUEIL INTERNATIONAL ÉTUDIANTS CHERCHEURS

8 rue de l'École Normale 34000 MONTPELLIER

<https://languedoc-roussillon-universites.fr>